



Faculté des Lettres

Département de Langue et de Littérature françaises

Stratégies discursives et traduction du discours politique :
le discours politique français à l'Assemblée générale de l'ONU de
2006 à 2016 autour du Moyen-Orient

Une thèse soumise pour l'obtention

d'une maîtrise ès Lettres

présentée par

Lina Mohamed Tamer Ahmed Mahmoud Afifi

Licence ès Langue française – Département de langue française – Faculté des Langues
et de Traduction - Université Pharos à Alexandrie - 2012

Sous la direction de

Prof.Dr.Sohir EL SHAMI

Dr.Chérine EDOUARD

2018

L'objet de la présente thèse ayant été de déceler les stratégies discursives employées dans le discours politique et d'en trouver le lien avec les techniques traductives suivies dans la traduction du discours vers l'arabe, nous avons porté notre analyse sur les séquences portant, à différents égards, sur les questions ayant trait au Moyen-Orient, dans onze discours prononcés par les chefs de l'Etat français entre 2006 et 2016, au cours des débats de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Dans la tentative d'apporter des réponses aux questions posées dans l'introduction¹, nous avons recouru à un rappel définitoire de la notion des « stratégies discursives » dans les différentes approches de l'analyse du discours qui rend compte de la complexité de ce phénomène. Alors, nous avons dégagé une « notion carrefour » des « stratégies discursives » rendant compte de la primauté de la fonction argumentative du discours.

Pour cette raison, nous nous sommes focalisée sur l'argumentation aristotélicienne sur le patron « ethos/pathos/logos » étant inéluctable quand il s'agit, à travers le discours, d'amener autrui à agir ou à adhérer à la thèse du locuteur. Or, nous avons déduit que les présupposés d'Aristote bien qu'ils ne soient pas les acteurs principaux, ont plutôt un rôle classificatoire. La raison en est qu'ils éclairent la question de l'argumentation, mais ils se sont montrés encore plus puissants lorsqu'ils sont combinés à d'autres disciplines comme la pragmatique linguistique, la syntaxe et la sémantique. C'est pour cela que nous avons procédé à une identification des facteurs assurant chacun des registres de l'argumentation selon les linguistes et les analystes du discours.

¹ cf. supra, p.8

La situation intermédiaire entre analyse du discours et traduction caractérisant l'étude nous a amenée à présenter les fondements des théories traductologiques soucieuses du caractère finalisé du discours. Nous étions ensuite guidée dans notre analyse par les méthodes de Vinay, Darbelnet et Chesterman. Une telle approche permet de se rendre compte de la dimension pragmatique du langage.

Le défi auquel nous nous sommes heurtée et qui risque de susciter des critiques, concerne le repérage déconcertant des outils linguistiques favorisant chacun des piliers de l'argumentation. Nous justifions ce point par l'étendue de la recherche et par son caractère interdisciplinaire. En effet, il existe des stratégies linguistiques qui se rapportent à plusieurs composantes de l'argumentation rhétorique. De cette façon la classification selon les stratégies linguistiques dans les sous-chapitres concernant l'ethos, le pathos et le logos, risquerait d'être redondante. Alors, nous avons classé les arguments par thèmes au lieu de les classer par stratégie linguistique.

Les résultats d'une recherche ne peuvent être appréciés qu'à l'aune de son objet, de sa méthodologie et de ses buts. Dans notre cas, la révélation de l'analyse des discours français, constituant le premier volet de l'analyse pratique, nous impose de livrer quelques réflexions concernant l'argumentation, en tant que stratégie discursive sous-tendant la parole politique des chefs d'Etat français à l'ONU.

Au sujet de l'ethos, étant la représentation de soi à travers le discours, nous nous sommes souciee d'en évoquer quelques dispositifs linguistiques, étant donné qu'ils sont les supports de l'inférence et de la signification. C'est-à-dire que notre intérêt a majoritairement porté sur l'ethos discursif.

À partir de cette analyse de l'ethos, on a pu tirer quelques déductions appuyées sur le corpus, l'essentiel de l'ethos figurant dans les textes étudiés. Il existe cependant

un aspect de l'éthos véhiculé par le contexte des organisations internationales. Les éléments de base de l'éthos s'inscrivent dans le cadre des normes suivies dans ce contexte, comme la politesse verbale pour ne citer que celle-ci à titre d'exemple.

Contrairement à un discours politique électoral ou public où le locuteur utilise l'éthos pour assurer une singularité à son ou ses discours, servant comme un miroir de sa propre personne, l'éthos dans notre cas ne donne pas lieu à la création mais vise la conformité aux normes communes dans le contexte en question et aux valeurs morales qui sont la raison d'être de l'institution internationale. On n'y trouve ni ironie ni agression, qu'elle soit directe ou indirecte, comme dans les autres types de discours politiques. Au contraire, on note à travers le recours à la première personne « je », manifestant la performativité, que le locuteur paraît soucieux de manifester sa responsabilité. En outre, le « nous inclusif » révèle un éthos engagé et respectueux de l'esprit de la collectivité représentée et/ou sollicitée. De même, les jugements de valeur et les verbes subjectifs, qu'ils soient positifs ou négatifs, constituent des stratégies principales de l'éthos, susceptibles de marquer la courtoisie, la fermeté, et le respect du protocole, dans la mesure où ils dégagent le point de vue du locuteur. Parfois, quelques figures d'insistance telle l'anaphore viennent confirmer l'éthos construit. Il est à noter que l'éthos dans notre contexte ne fait pas fond sur l'image du locuteur en lui-même et pour lui-même, mais, souvent, le locuteur est ainsi le vecteur de l'éthos de la France.

Ainsi peut-on conclure que le sujet doit légitimer son discours en adoptant une attitude discursive d'engagement ou une attitude démonstrative. Une attitude d'engagement consiste à ce que le sujet se positionne par rapport à ses idées et choisit ses mots conformément à son but discursif pour influencer l'auditoire, en se servant des choix linguistiques et énonciatifs pertinents. Tandis qu'une attitude démonstrative consiste à ce que le locuteur impose des arguments à l'allocataire en

présentant des réalités du monde pour qu'on les accepte sans discussion. Celle-ci est réalisée grâce au choix des thèmes et des sujets.

Ensuite, en matière de la relation entre le pathos et le logos, dans notre cas, l'émotion ne s'oppose pas au raisonnement, mais, au contraire, le renforce et facilite la captation des arguments. De cette façon, le recours au pathos dans la situation en question ne s'avère pas fallacieux. Par contre, il fonctionne parallèlement au logos, voire au service de l'aspect rationnel du discours. Il convient de noter que le pathos dans les discours en question est influencé par la nature non-confliktuelle et non-concurrentielle de la situation d'énonciation, c'est ainsi qu'on remarque l'absence des arguments qui marquent l'agression, qu'elle soit directe ou indirecte, comme l'argument ad hominem, l'ironie, l'antiphrase... etc.

On peut aussi distinguer les quatre dispositifs de manifestation des émotions : d'abord, nous identifions les topiques discursifs du pathos qui sont des catégories d'effets pathétiques. Dans notre cas, les sentiments visés s'articulent autour de la pitié, l'antipathie (ou le mécontentement) et l'angoisse. Ces sentiments sont suscités grâce à des procédés d'insistance comme le parallélisme et l'accumulation ; des figures comme la métaphore ; des procédés syntaxiques tels l'adresse, l'interjection et l'injonction ; et enfin, des outils pragmatiques comme les subjectivèmes, les chaînes de référence et les mots du discours. C'est ainsi qu'à travers notre analyse du pathos, on peut conclure que quelques mots sont susceptibles de déclencher les émotions, cela dépend du contexte de ces mots, du cadre dans lequel ils s'inscrivent et de la personne qui les emploie et celle qui les reçoit.

Le troisième pilier de l'argumentation, le logos, consiste en la représentation logique des faits et en l'organisation des liens entre les éléments du discours. A ce niveau, l'usage des connecteurs argumentatifs comme de justification, de conséquence, et de concession est décisif. Aussi, on peut constater que la cause peut être exprimée à l'aide de la structure passive et de la phrase définitoire. Le locuteur se sert également de la négation polémique pour réfuter les idées fausses. De plus, il recourt à trois types de définitions pour éclairer ces arguments comme la définition dite « opérationnelle », la définition formelle, et la définition par évidence. Le parallélisme a pour fonction d'établir une dépendance implicite, révélatrice et alarmante entre deux situations présentées par le discours comme couple d'action et de réaction ou couple de cause et d'effet. L'argumentation étant essentiellement mue par la subjectivité, celle-ci justifie l'usage des « mots du discours ».

Une analyse lexicométrique et une analyse qualitative manuelle sont effectuées dans le but de repérer les orientations thématiques du discours et la récurrence de chacune des stratégies argumentatives. Nous avons déduit que l'emploi de l'ethos, du pathos et du logos est presque équilibré. Cette démarche permet de conclure que le discours politique des Organisations internationales sort des sentiers de la catégorisation dogmatique du discours politique, en général, en tant que discours manipulateur. Mais, cela ne veut pas dire qu'il est moins stratégique que les autres discours politiques. Cependant, nous estimons que l'ethos régit la stratégie argumentative puisque les arguments du logos et du pathos contribuent à la construction de l'ethos du locuteur.

Pour ce qui est de la traduction, la recherche a procédé à l'étude de l'influence des techniques traductologiques pour dégager le degré de compatibilité de la traduction avec les stratégies argumentatives déjà repérées dans les textes source. Par

conséquent, cette étude n'est pas inscrite dans le cadre de la critique de la traduction, mais elle se veut une recherche d'un trait d'union entre l'analyse du discours et la traductologie. Parmi la large étendue des classifications de ces techniques, nous avons mené une approche d'analyse intermédiaire entre les techniques introduites par Andrew Chesterman et celles introduites par Vinay et Darbelnet. Ce choix a été motivé par le fait que les techniques présentées par Vinay et Darbelnet ne tiennent pas compte d'une catégorisation disciplinaire des stratégies traductologiques adoptées dans le corpus étudié. D'autre part les méthodes présentées par Vinay et Darbelnet telles que l'emprunt et le calque correspondraient mieux à un discours ou un texte de nature culturelle ou sociale. Or, nous avons adopté les techniques de Vinay et Darbelnet seulement dans le cadre de la traduction littérale et de l'étoffement.

L'analyse a montré que dans les modifications auxquelles l'interprète a souvent recours il opte pour un compromis entre argumentation et traduction. Nous avons également relevé quelques interprétations influencées par les contraintes de la traduction simultanée. Quant aux différents piliers de l'argumentation, il s'est avéré qu'ils ne se prêtent pas tous à une traduction littérale et juxtalinéaire, chaque langue ayant sa propre syntaxe. Si la plupart des stratégies traductologiques se rapportent à la fois à l'ethos, au pathos et au logos, nous pouvons dire que les stratégies grammaticales, sauf la modification de la diathèse relative à l'ethos, influencent souvent le logos puisqu'elles régissent l'organisation de la structure du message et des liens entre les arguments. Par contre, la plupart des stratégies pragmatiques et l'étoffement ont un impact sur la manifestation de l'ethos et du pathos. Les stratégies sémantiques s'emploient à traiter l'ethos et le pathos plutôt que le logos. Nous avons également constaté que la traduction littérale s'avère parfois appropriée dans certains cas d'argumentation étudiés. Cela est justifiable

par le caractère universel des stratégies pragmatiques comme les embrayeurs, les subjectivèmes et les actes de langage.

Le laps de temps inhérent à l'interprétation simultanée risque, dans certains cas, de ne pas permettre à l'interprète de transmettre impeccablement le caractère argumentatif de l'énoncé. Ceci dit, l'interprète a pu mener à bien sa tâche. Ce fait peut s'expliquer par le caractère déjà impartial des arguments du discours original, dans la plupart des arguments sauf dans un nombre infime de cas concernant le conflit israélo-palestinien.

Ce modeste travail est loin d'être exhaustif. En effet, plusieurs pistes de recherche sont envisageables vu la richesse et la complexité d'une telle approche. Une extension du corpus serait intéressante car elle permettrait d'entreprendre une analyse comparative holistique des différentes approches des stratégies discursives dans des discours originaux et traduits.